
À la défense de l'environnement

par Robert F. Kennedy Jr

En mai 2000, Karen Kraft Sloan, députée fédérale de York-Nord, a organisé un ÉcoSommet de deux jours qui a rassemblé des scientifiques, des universitaires et des parlementaires et qui traitait des répercussions des polluants d'origine hydrique. Le présent article est une version révisée du discours-programme de l'ÉcoSommet.



Je parlerai tout d'abord des progrès accomplis par le mouvement écologique depuis le Jour de la Terre 1970. Je me rappelle la semaine où la rivière Cuyahoga a brûlé, les flammes montant si haut que personne ne savait comment les éteindre. Je me souviens quand le lac Érié a été déclaré mort. Je me souviens, lorsque j'étais enfant, qu'on m'interdisait de nager dans l'Hudson, le Potomac et la Charles. Je me rappelle la puanteur de

Washington. Les cheminées crachaient de la fumée noire et, certains jours, il était difficile de voir jusqu'au bout du pâté de maisons.

Je suis fauconnier et je m'intéresse aux oiseaux depuis l'âge de 3 ans. Lorsque j'avais 9 ou 10 ans, nous habitions le nord de la Virginie et je pouvais aller déjeuner à l'édifice de la Justice une ou deux fois par semaine avec mon père et, à l'occasion, visiter mon oncle à la Maison-Blanche. À Washington, je ne manquais jamais de jeter un coup d'œil au vieux bureau de poste, sur l'avenue Pennsylvanie, parce qu'un couple de faucons pèlerins *anatum* y vivait sur le toit. Il y était installé depuis des générations, et tous les ornithologues connaissaient

sa présence. C'est l'oiseau de proie le plus spectaculaire que nous ayons eu en Amérique du Nord. Sous-espèce du faucon pèlerin, il était rose saumon et pouvait voler 200 milles à l'heure.

Je voyais décoller les faucons du toit du bureau de poste et voler le long de l'avenue Pennsylvanie, attrapant des pigeons à quelque 40 pieds au-dessus des piétons et les ramenant à la coupole de l'édifice. Pour moi, le spectacle était beaucoup plus excitant qu'une visite à la Maison-Blanche. Malheureusement, mes enfants n'en seront jamais témoins parce que l'oiseau a disparu en 1963, victime du DDT. Cette créature qui avait mis des millions d'années à évoluer s'est éteinte en un tour de main, victime de l'ignorance et de la cupidité des hommes.

En 1970, cette accumulation d'erreurs tragiques a fait descendre 20 millions d'Américains dans les rues, soit 10 % de notre population. Ces participants à la plus vaste manifestation de l'histoire américaine exigeaient que les dirigeants redonnent au peuple les droits environnementaux dont il avait été privé au cours des 80 années précédentes. Le système politique a réagi.

Travaillant de concert, républicains et démocrates ont adopté une multitude de mesures environnementales — 28 grandes lois en 10 ans — pour protéger l'air, l'eau, les espèces en danger de disparition, les terres humides et la salubrité alimentaire. Ces lois ont, par la suite, servi de modèle à plus de 150 pays qui, vers la même époque, ont célébré à leur façon le Jour de la Terre et qui ont, eux aussi, commencé à investir dans la législation environnementale.

L'aspect démocratique

Certains pays n'ont cependant pas fait autant d'efforts que nous pour protéger l'environnement. Ce sont des pays où la démocratie est plutôt faible. À mon avis, il y a un lien direct entre démocratie et environnement. L'environnement ne peut

Robert F. Kennedy Jr est avocat principal du Natural Resources Defense Council. Il est aussi professeur clinique et avocat surveillant de l'Environmental Litigation Clinic de la Pace University School of Law, dans l'État de New York.

être protégé dans un système non démocratique puisque les poissons, les oiseaux et les arbres ne peuvent voter; ils ne participent pas au processus politique, non plus que nos enfants. La seule façon de leur donner voix au chapitre est de créer des mécanismes démocratiques permettant aux membres de la communauté de parler en leur nom. Là où ces mécanismes sont inexistants, on assiste à une profonde dégradation environnementale.

Il y a corrélation, à l'échelle planétaire, entre le niveau de dommage environnemental et la tyrannie que vit un pays donné.

L'Union soviétique, par exemple, n'avait pas de lois environnementales parce que la démocratie y était inexistante. Nous avons la *National Environmental Policy Act*, notre principale mesure environnementale et la première à avoir été adoptée après le Jour de la Terre. Elle oblige tous les organismes gouvernementaux à procéder à des études d'impact avant d'éliminer ou d'aliéner d'importantes ressources environnementales.

Une telle loi n'existait pas dans l'URSS, et c'est pourquoi la mer d'Aral, la plus grande étendue d'eau douce après les Grands Lacs, est maintenant un désert. L'URSS n'avait pas non plus de loi contre la pollution atmosphérique, et c'est pourquoi la mer d'Azov, la plus riche pêcherie après la baie de Chesapeake, est devenue une région inutilisable. L'URSS n'était pas soumise à des exigences d'examen réglementaire de l'énergie atomique du genre de celles que nous avons adoptées aux États-Unis par suite de la Journée de la Terre 1970, et c'est pourquoi le cinquième du Belarus est aujourd'hui inhabitable pour cause de contamination radioactive.

En Turquie, il n'y a pas de loi sur l'assainissement de l'eau. Résultat : 300 espèces ont disparu de la mer de Marmara au cours des 15 dernières années et il n'y aura plus de vie dans la mer Noire d'ici 10 ans. La Thaïlande n'a pas elle non plus de loi sur l'assainissement de l'air : les gens se promènent sur les rues de Bangkok affublés de masques à gaz et de masques chirurgicaux. D'après un article récent du *New York Times*, l'enfant moyen élevé à Bangkok aura perdu sept points de quotient intellectuel à l'âge de 6 ans en raison de la densité de la contamination plombique au niveau du sol : aucune loi n'exige d'éliminer le plomb de l'essence. En Chine, des centaines de milliers de personnes meurent chaque année à cause du smog. Les bars à oxygène, où le gens vont prendre une bouffée d'air frais, sont très populaires à Beijing. À Mexico, vous ne pouvez conduire votre voiture légalement que trois jours et demi par semaine, et les inversions de smog tuent 10 000 personnes par année et obligent la fermeture, parfois pendant des semaines, des principales industries d'État.

Ces pays et de nombreux autres subissent une détérioration environnementale ayant des allures de catastrophe économique. C'est ce qui serait arrivé ici et aux États-Unis si nous n'avions pas investi dans l'environnement, au cours des années 70 et au début des années 80, et c'est ce qui se produira si les assemblées législatives et les technocrates imprudents anéantissent les investissements que nous avons consentis à l'époque. Ou encore si nous laissons les dirigeants des provinces et des États cesser d'appliquer les lois fédérales, nouvelle tendance généralisée.

Au Capitole et, j'en suis sûr, à Ottawa, certains voudraient se débarrasser du gouvernement fédéral omniprésent et remettre le pouvoir aux provinces et aux États, alléguant qu'il revient à la collectivité, que c'est l'essence même de la démocratie, que les provinces et les États sont les mieux placés pour défendre, protéger et comprendre leur propre environnement. Or, ce qui est réellement en cause, ce n'est pas le pouvoir des collectivités, mais celui des entreprises.

Au sujet du contrôle communautaire, permettez-moi de vous raconter ce qui s'est passé dans la vallée de l'Hudson, durant les années 60, une réalité qu'ont connue des milliers d'autres collectivités au Canada et aux États-Unis. La General Electric a débarqué à Glens Falls, dans l'État de New York, et a dit aux dirigeants municipaux : « Nous allons vous bâtir une belle usine toute neuve, vous procurer 1 500 emplois, élargir votre assiette fiscale; vous n'avez qu'à renoncer à vos lois environnementales, à nous laisser déverser des BPC dans l'Hudson et à persuader l'État de New York de nous délivrer un permis à cet effet. Sinon, nous nous établirons au New Jersey, de l'autre côté du fleuve, et nous paierons des impôts à cet endroit. »

Glens Falls a accepté. Deux décennies plus tard, GE fermait ses portes, laissant les travailleurs sans emploi et une facture d'assainissement de deux milliards de dollars que personne dans la vallée de l'Hudson ne peut payer.

Les lois environnementales fédérales ont été conçues pour stopper ce genre de chantage et arrêter les entreprises de mettre en opposition une collectivité à New York contre une autre au New Jersey, une au Québec contre une autre au Manitoba, dans une lutte à finir pour obtenir l'installation d'industries malsaines en échange de quelques années de prospérité polluante qui hypothéquera l'avenir des enfants.

Les lois environnementales fédérales ont remarquablement démocratisé nos pays. Si vous examinez tous les mouvements sociaux de l'histoire des États-Unis, celui des femmes, du syndicalisme, des droits civils, vous constaterez qu'ils ont tous contribué à démocratiser le pays, redonnant par ce fait le pouvoir à de plus en plus de personnes, les plus vulnérables, et en laissant de plus en plus participer au dialogue qui détermine les destinées de nos collectivités. J'affirmerais, toutefois, qu'aucun n'a été, à cet effet, plus efficace que le mouvement environnemental.

Dans presque n'importe quel État américain, si un caïd essaie d'installer un site d'enfouissement ou un incinérateur derrière chez vous, ou encore qu'il veuille effectuer des transferts d'eau en vrac près de chez vous, vous pourrez probablement, moyennant beaucoup d'énergie, l'empêcher de détruire votre milieu. Vous avez le droit d'exiger un énoncé complet des incidences environnementales, dans lequel le promoteur doit dévoiler tous les coûts et avantages du projet pour votre collectivité. Dans la foulée de cet énoncé, vous avez droit à une audience au cours de laquelle vous pouvez contre-interroger des témoins et faire comparaître les vôtres; vous avez aussi droit à une transcription de l'audience et à une décision judiciaire fondée sur une interprétation rationnelle de la transcription. Si la décision ne vous plaît pas, vous pouvez interjeter appel.

Si quelqu'un pollue votre cour arrière et que le gouvernement néglige d'appliquer la loi, vous pouvez, comme tout autre citoyen, vous attribuer les pouvoirs du procureur des États-Unis pour confronter le pollueur en cour fédérale, où il risque une peine de 25 000 \$ par jour comme mesure injonctive. Nous disposons de lois sur l'inventaire des produits toxiques et de lois sur le droit à l'information pour obliger les gouvernements et les industries à être plus transparents au niveau local et les forcer à dévoiler toutes leurs activités susceptibles de nuire à nos collectivités. C'est ce qu'on appelle la démocratie.

Je dois cependant dire — et cela me déplaît, car j'adore votre pays — qu'en bien des endroits au Canada ces mécanismes sont inexistantes. Vous avez beau dire : « Notre pays est plus petit, nous connaissons nos voisins et nous sommes plus gentils les uns envers les autres », ce qui est vrai. Mais vous ne pouvez pas vous permettre de vous passer de tels mécanismes.

En mars dernier, le Natural Resources Defense Council a déposé une plainte auprès de la Commission de coopération environnementale, qui fait partie de l'ALENA. C'est ce qui a rendu l'ALENA acceptable aux yeux des environnementalistes, la Commission ayant prétendument été conçue pour permettre aux citoyens de forcer leurs gouvernements à appliquer les lois environnementales. Donc, le Conseil a déposé une plainte, une pétition, auprès de la Commission, alléguant que la loi fédérale sur les pêches était bafouée en raison de l'exploitation forestière en Colombie-Britannique. Mais, par un heureux hasard, nous

avons découvert après le dépôt que le gouvernement canadien s'était engagé, de son propre chef, dans des discussions avec les autorités américaines et mexicaines pour essayer d'affaiblir la Commission et d'en rendre très difficile, voire impossible, l'accès par les citoyens. Par conséquent, le seul avantage que nous ayons tiré de l'ALENA, le Canada — avec la collaboration du Mexique et du gouvernement américain — est en train d'essayer de nous l'enlever. Nous devons être sur nos gardes et exiger que les entretiens cessent immédiatement.

Il faut consolider la démocratie et non l'affaiblir. Or, l'industrie se braque contre les énoncés d'incidences environnementales : à court terme, la démocratie coûte cher. Elle est embarrassante et rigide, dispendieuse et inefficace mais, à long terme, aucun système n'est plus efficient. Aux États-Unis, avant l'adoption de ces lois, dans les années 50, 60 et 70, des gens se sont réunis à Washington et ont décidé de mettre sur pied un programme nucléaire civil. Ils n'étaient pas assujettis à des évaluations environnementales et n'avaient pas à dire à quiconque ce qu'ils feraient des déchets des usines si elles devaient fermer 30 ans plus tard. Parce qu'ils n'avaient pas à fournir de réponse, ils sont allés de l'avant et nous ont ainsi conduits à une impasse, car nous avons dû dépenser, seulement en coûts majorés sur les usines d'énergie nucléaire, plus d'un billion de dollars. Voilà une somme qui aurait pu être utilisée à meilleur escient, que ce soit pour de l'énergie solaire ou pour aider les pauvres. C'est un billion de dollars jetés dans l'incinérateur nucléaire et c'est ce que le magazine *Forbes* appelle le plus grand désastre financier de l'histoire. Et c'est arrivé parce que nous n'avions pas en place de dispositifs de protection environnementale.

Pas mal de gens au Capitole et à Ottawa, pas mal de dirigeants politiques vous diront qu'il faut nous débarrasser des règlements environnementaux si nous voulons une économie de marché. Or, la meilleure chose qui pourrait arriver à l'environnement est que nous ayons une véritable économie de marché. Les lois environnementales ont justement pour objet d'imposer une telle économie. À bien y penser, les pires préjudices environnementaux ne viennent pas du libre marché, mais de la suppression des principes de libre marché. Ils viennent du fait qu'une grosse légume a usé de son influence politique pour échapper aux règles de libre marché.

L'aspect économique

Pour évaluer notre économie, nous devrions déterminer dans quelle mesure elle produit des collectivités dignes et durables, des emplois honorables sur des générations. Nous devons éviter ce que certains, dans les grosses entreprises, au Capitole et à Ottawa, nous exhortent à faire, c'est-à-dire traiter la planète comme si c'était une entreprise à liquider, convertir en espèces sonnantes nos ressources naturelles le plus vite possible afin de jouir pendant quelques années d'une prospérité insalubre. Nous pouvons créer l'illusion d'une

économie prospère, mais nos enfants vont en payer le prix sous la forme de paysages dénudés et de coûts faramineux d'assainissement qu'ils ne pourront tout simplement pas assumer et qui grossiront avec le temps.

Dans chaque histoire de pollution, il y a quelqu'un qui ne paie pas sa part, qui vole l'argent du public, qui impose à ses concitoyens ses coûts de production. Le pire exemple est le cas des ressources de l'Ouest qui mobilisent le mouvement environnemental de notre pays depuis trois ou quatre décennies. L'exploitation de l'eau, le pâturage, les mines et l'industrie forestière — vous n'en reviendriez pas de savoir combien de subventions y passent.

De l'eau que l'on vend à 11 ¢ l'acre-pied à n'importe quel agriculteur pour qu'il puisse faire pousser du riz dans le désert, alors que la valeur marchande de l'eau est de 800 \$ l'acre-pied si vous l'engagez dans un barrage hydroélectrique ou la faites parvenir comme eau potable à Los Angeles. Parce que certains peuvent l'obtenir gratuitement, en quantités illimitées, ils font pousser du riz dans le désert, acculant à la faillite les riziculteurs de la Louisiane. Ils ont ainsi asséché toutes les rivières de l'Idaho, où il n'y a plus de pêche au saumon depuis 15 ans.

La détérioration environnementale est source de déficit : nous chargeons nos enfants de payer pour la prospérité de notre génération.

Et c'est la même chose pour le pâturage et l'industrie du sciage. Si vous désirez couper du bois dans des forêts mûres, aux États-Unis, vous devez nous consulter, nous, les contribuables fédéraux. Nous sommes propriétaires de ce genre de bois parce qu'il a été entièrement abattu sur les terres privées durant les années 80. Dans la forêt nationale Tongass, certains des arbres existaient déjà du temps de Jésus. Il y a des cèdres et des épinettes de Sitka de 500 ans, mesurant 30 pieds de diamètre à la base et valant, coupés à la souche, 40 000 \$. Combien les vendons-nous? 1,89 \$ pièce. La forêt Tongass a été exploitée par l'Alaska Pulp and Paper, de propriété entièrement japonaise, et nous n'avons même pas transformé les bûches au pays. On les a expédiées au Japon, sans les écorcer, et je les ai vues l'été dernier empilées sur une plage à Osaka, conservées sous l'eau à l'intention de la prochaine génération. Nous, contribuables américains, avons dépensé 250 millions de dollars par année pour construire des pistes d'exploitation afin que ces compagnies forestières pratiquant des coupes anarchiques puissent atteindre dans leurs derniers retranchements nos forêts nationales et abattre les derniers arbres de nos enfants.

C'est encore pire dans l'industrie des mines, vu les subventions dont elles bénéficient. Si vous trouvez de l'or ou de l'argent sur quelque terre fédérale aux États-Unis, vous

pouvez tout avoir pour rien. Les entrepreneurs partent avec l'or, nous restons avec le puits. Ils laissent derrière eux d'immenses amas de déchets toxiques parce qu'ils ont tellement d'influence politique qu'ils peuvent s'attribuer des exemptions à toutes les lois fédérales sur l'environnement.

La même chose se produit dans le domaine de l'élevage. Si vous voulez faire brouter une vache sur ma propriété, dans n'importe quel État de l'Ouest, vous me donnerez 18 \$ par mois. Mais qu'arrive-t-il lorsque vous jouissez de l'influence politique nécessaire pour accéder à des terres fédérales? Vous payez alors 1,61 \$, ce qui représente une subvention de 16,39 \$ par mois par animal. Parce que certains agriculteurs obtiennent la ressource gratuitement, ils la gaspillent, pratiquent le surpâturage, et des millions d'acres de nos terrains fédéraux sont transformés en désert et les soigneurs de bovins de l'Oklahoma se retrouvent en chômage, car il n'y a pas de terres fédérales dans l'État.

En passant, il ne s'agit pas là du pauvre cowboy rural, symbole de la culture américaine que tous ont à cœur de préserver. En Idaho, 75 % des lots de pâturage sont contrôlés par quelques familles. J.R. Simplot et David Russell, de Santa Barbara, ont, à eux seuls, la haute main sur un million d'acres. Ce sont les personnes les plus riches en Amérique, les mêmes gens qui ont financé cette révolution, au Capitole, en 1994, la révolution Gingrich. Ils ont encore leurs serviteurs, dans la capitale américaine, qui nous exhortent à instituer le capitalisme pour les pauvres, à éliminer les programmes de repas scolaires et l'assurance-maladie, tout en faisant des pieds et des mains pour préserver un système socialiste au bénéfice des riches, de ces cowboys assistés sociaux des États de l'Ouest. Ils profitent de quelque 30 milliards de dollars par année que nous leur donnons en subventions environnementales.

Toute pollution environnementale constitue une subvention. Dans le cas de la General Electric qui a déversé des BPC dans l'Hudson, l'entreprise ne faisait que se soustraire à l'un des coûts de mise en marché de son produit, c'est-à-dire le coût de l'élimination d'un élément chimique dangereux. En évitant ce coût, elle a pu damer le pion à ses concurrents et enrichir ses actionnaires et son conseil d'administration, mais le coût n'a pas disparu. Les poissons ont écopé, les travailleurs sont devenus chômeurs, les gens sont tombés malades, la terre n'a plus rapporté d'impôt et les barges s'en sont allées. Toutes ces conséquences représentent des coûts pour nous alors que, dans un vrai système de marché libre, ces coûts doivent se refléter dans le prix du produit lorsqu'il est mis en vente. Comme tous les pollueurs, GE s'est servie de son ingéniosité chimique et de son influence politique pour échapper à la discipline du libre marché.

En tant que défenseur de l'environnement, j'essaie de réimposer le libre marché, d'obliger les gens à payer leur dû. C'est le but de toutes les lois fédérales, de toutes les lois fédérales environnementales : elles imposent l'économie de

marché pour que les participants ne puissent empêcher leurs profits en faisant payer les autres. Ils doivent tout assumer. Qu'arrive-t-il en cas d'échec du libre marché? Ce sont les plus pauvres de notre société qui en souffrent. La détérioration environnementale frappe surtout les pauvres. C'est le cas dans tous les conflits environnementaux : ce sont les plus pauvres qui paient.

Aux États-Unis, par exemple, les produits chimiques causent problème. Où vont-ils lorsque nous avons fini de les utiliser? On sait tous qu'il n'y a pas de façon sécuritaire d'en disposer. Incinérés, ils rejettent dans l'air des émissions que les gens des environs respireront et qui les rendront malades. Déposés dans les sites d'enfouissement, ils atteindront la nappe phréatique... à moins que la loi de la gravité cesse de s'appliquer. Si vous habitez un quartier riche, vous ne permettrez pas qu'un incinérateur ou une décharge soient construits dans votre cour. Alors, où le seront-ils?

Après un certain flottement, le choix tombera sur un quartier où les gens sont trop pauvres pour avoir recours à leur conseiller municipal ou à leur député ou pour retenir les services d'un avocat. C'est pourquoi les quatre cinquièmes des dépotoirs de déchets toxiques aux États-Unis se situent dans les quartiers noirs. Le plus gros est installé à Emelle, en Alabama, qui est à 85 % noire. La plus forte concentration de dépotoirs de déchets toxiques se trouve du côté sud de Chicago, et la zone la plus contaminée en Californie est Los Angeles Est. Où vont les résidus de traitement de l'uranium? Dans les réserves indiennes, et c'est une réalité généralisée.

Les pauvres ne sont pas cependant les seuls touchés; nous écopons tous, car les ressources nous appartiennent. C'est du moins ce que dit la loi : les habitants de la province, les habitants de l'État sont propriétaires des ressources de la province ou de l'État. Nous possédons les eaux, les pêcheries, l'air que nous respirons. Les lois disent que nous avons tous le droit de les utiliser, mais que personne n'a celui de s'en servir d'une façon qui en diminuera ou en détériorera l'usage ou la jouissance par d'autres. Cette règle remonte à l'époque romaine, au Code Justinien, et s'appelle la loi naturelle. Il s'agit de droits hors d'atteinte de tout être humain, de toute institution. Aucun citoyen de Rome, riche ou pauvre, humble ou noble, ne pouvait être empêché de pêcher, pas même par l'empereur. Ce dernier ne pouvait accorder de monopole sur le poisson. On avait un droit par rapport à tous les biens publics en fiducie, ces biens non sujets à la propriété privée. L'eau courante, les animaux en liberté, les pêcheries, les littoraux, les terres humides, l'air, tout cela appartenait au peuple. Personne ne pouvait les utiliser d'une façon qui en diminuait ou en détériorait l'usage et la jouissance par les autres. Ce droit a été intégré à la Magna Carta et la loi britannique l'a transmis aux États et aux provinces.

Le projet Riverkeeper

Je ne veux pas donner l'impression que la protection de l'environnement incombe seulement aux grosses organisations nationales bien nanties ou aux partis politiques. Depuis quelques années, je fais partie d'un mouvement appelé Riverkeeper, fondé par une coalition de pêcheurs commerciaux et sportifs qui se sont mobilisés sur l'Hudson, au début des années 60, pour défier les pollueurs. Il ne s'agissait pas de riches environnementalistes intellectuels travaillant à la préservation d'une lointaine région sauvage des Rocheuses. C'était des ouvriers, des menuisiers, des employés d'usine, des électriciens. La moitié travaillaient d'une façon ou d'une autre à la pêche commerciale sur l'Hudson.

Cette pêche est l'une des plus anciennes aux États-Unis. Bon nombre des personnes que je représente proviennent de familles qui exploitent le fleuve depuis l'époque des colonies hollandaises. Il s'agit d'une pêche durable, pratiquée au moyen d'engins traditionnels. Les pêcheurs utilisent des embarcations non pontées, des perches de frêne, des filets maillants — les mêmes méthodes que les Algonquins ont montrées aux colons hollandais de la Nouvelle-Amsterdam et que ceux-ci ont transmises d'une génération à l'autre. L'une des enclaves de la pêche commerciale sur l'Hudson était le petit village de Crotonville, à 35 milles au nord de New York. La plupart des gens qui y vivaient en 1966 avaient très peu d'espoir de voir Yosemite, Yellowstone, les Everglades ou les autres parcs nationaux, ou de posséder un jour les ressources nécessaires pour entreprendre ce type de voyage avec leur famille. Pour eux, l'environnement se résumait à leur cour arrière, aux plages et aux pêcheries de l'Hudson. Richie Garrett, premier président de ce qui était appelé à l'époque l'Hudson River Fishermen's Association et est devenu Riverkeeper, dit de l'Hudson : « C'est notre Riviera, notre Monte Carlo. »

En 1966, le chemin de fer Penn Central s'est mis à transférer du pétrole au chemin de fer Croton Harmon au moyen d'un tuyau de quatre pieds et demi. Le pétrole s'est retrouvé dans l'Hudson puis dans la Croton, a souillé les plages et a donné à l'alose un goût de diesel qui en empêchait la vente au marché poissonnier de Fulton, à New York. Les gens de Crotonville se sont rassemblés dans le seul édifice public de la ville, le Hall de la Légion américaine. Il s'agissait d'une communauté très patriotique : presque toutes les maisons de Crotonville avaient un drapeau américain sur le toit. Les fondateurs et les membres du conseil d'administration de Riverkeeper étaient tous à l'origine d'anciens marines, d'anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée. En fait, Crotonville et Ossining, dans le même État, ont accusé le plus haut taux de mortalité de toutes les collectivités de notre pays durant la Seconde Guerre mondiale parce qu'un très grand nombre de jeunes hommes s'étaient joints aux marines au début du conflit.

Ce n'était pas des radicaux ni des militants; c'était des personnes dont le patriotisme prenait racine dans les fondements mêmes de notre pays. Mais, ce soir-là, ils ont songé à la violence. Il y avait 300 personnes dans la salle bondée, toutes les familles de Crotenville, qui parlaient de faire sauter des tuyaux sur le fleuve car ils constataient que quelque chose qui leur appartenait — les pêcheries, la pureté de l'eau, les ressources qui faisaient vivre leur famille, parfois depuis des générations — leur était dérobé par de grandes entreprises sur lesquelles ils n'avaient aucun pouvoir. Ils étaient allés voir les organismes gouvernementaux censés protéger les Américains contre la pollution, l'Army Corps of Engineers et la Garde côtière ainsi que le département de la Conservation, et on les avait envoyés promener. Richie Garrett et un ancien marin appelé Art Glowka se sont rendus 20 fois aux bureaux du Corps of Engineers, à Manhattan, suppliant le colonel responsable de faire son travail, d'empêcher les déversements du tuyau de la Penn Central. Excédé, le colonel s'est exclamé : « Les membres du conseil d'administration de la Penn Central sont des gens importants, vous ne pouvez agir comme ça à leur égard. »

Un soir de mars 1969, presque tous les habitants de Crotenville en étaient venus à la conclusion que le gouvernement était de mèche avec les pollueurs et que la seule façon de récupérer l'Hudson était de confronter ces derniers directement. Quelqu'un a suggéré de jeter une allumette sur la nappe de pétrole qui se déversait du tuyau de la Penn Central et de faire sauter ce tuyau. D'après un autre, il faudrait enfoncer un matelas dans le tuyau et inonder la cour de triage de ses propres résidus. Un autre encore voulait envoyer un radeau de dynamite jusqu'à la prise d'eau de la centrale d'Indian Point, qui tuait à l'époque un million de poissons par jour et enlevait ainsi aux familles leur nourriture. C'est alors que Bob Boyle s'est levé. Également ancien marin, il était rédacteur spécialiste des loisirs de plein air à *Sports Illustrated*. C'était un grand moucheur, l'un des gourous de la mouche sèche aux États-Unis. Il avait écrit des dizaines de livres sur la pêche à la mouche et composé, deux ans auparavant, un article pour *Sports Illustrated* sur la pêche à la ligne dans l'Hudson.

En faisant de la recherche pour cet article, il était tombé sur une vieille loi de 1888, la *Rivers and Harbours Act*, selon laquelle il était illégal de polluer les voies navigables aux États-Unis sous peine d'une forte pénalité. On y prévoyait une prime — la moitié de l'amende — pour quiconque livrerait un pollueur. Il avait envoyé copie de la loi aux avocats spécialisés en diffamation, à Time, Inc., leur demandant si la loi tenait toujours. Leur réponse : « En 80 ans, elle n'a jamais été appliquée, mais elle est encore valide. »

Donc, ce soir-là, dans une atmosphère de violence, l'homme s'est levé et a brandi une copie de la loi et de l'avis juridique en disant : « Nous ne devrions pas parler d'enfreindre la loi, mais plutôt de l'appliquer. » Il a persuadé ses concitoyens de former

un groupe, la Fishermen's Association, qui repérerait les pollueurs et les traduirait en justice.

Dix-huit mois plus tard, ils obtenaient la première prime accordée dans l'histoire américaine en vertu de la loi vieille de 88 ans : ils ont mis fin pour de bon à l'utilisation du tuyau de la Penn Central et ont pu récolter 2 000 \$. À Crotenville en 1968, c'était tout un montant! Après deux semaines de célébrations, les habitants ont pris le reste de l'argent pour poursuivre Ciba Geigy et Tuck Tape, American Cyanamide et Standard Brand, ainsi que les organismes gouvernementaux qui étaient alors et sont encore les plus grands pollueurs sur l'Hudson.

Ils ont poursuivi la Garde nationale de l'État de New York pour avoir rempli un marécage dans le comté de Westchester et déversé des produits toxiques à Croten Point. En 1973, ils bénéficiaient de la plus forte pénalité jamais imposée dans l'histoire américaine contre une entreprise pollueuse, soit 200 000 \$ d'Anaconda Wire and Cable pour le déversement de produits toxiques à Hastings, dans l'État de New York. Ils ont utilisé l'argent pour construire un bateau, qu'ils ont appelé *Riverkeeper*, et qui, aujourd'hui, traque les pollueurs sur l'Hudson. Avec leur prime, ils ont embauché en 1983 le premier gardien fluvial à plein temps, l'ex-pêcheur commercial John Cronin. Ils m'ont embauché une année plus tard comme procureur du groupe. À l'époque, je travaillais au bureau des avocats de district, à Manhattan, mais je m'étais toujours intéressé à l'environnement et m'étais chargé bénévolement de causes pour les pêcheurs. À leur demande, je me suis mis à travailler pour eux à plein temps et, un an et demi plus tard, nous lançons à White Plains, dans l'État de New York, une école qui se spécialise dans le droit de l'environnement, la Pace Law School, clinique de contentieux environnemental que je supervise avec mon partenaire Karl Coplan en plus d'effectuer mon travail à *Riverkeeper*.

Aujourd'hui, l'Hudson, honte nationale en 1966, constitue un modèle international pour la protection des écosystèmes. C'est l'étendue d'eau la plus riche dans l'Atlantique Nord, qui produit plus de biomasse par gallon, plus de livres de poissons l'acre que toute autre voie d'eau dans l'océan Atlantique.

Nous avons dix étudiants de troisième année qui, grâce à une ordonnance judiciaire spéciale, peuvent pratiquer le droit sous ma surveillance. Au début du semestre, nous leur désignons chacun quatre pollueurs à poursuivre; ils déposent la plainte, font l'enquête préalable, s'occupent des dépositions, se rendent à la cour, plaident le cas. S'ils ne gagnent pas, ils ne passent pas leur cours. Depuis les débuts de la clinique, nous avons gagné

plus de 200 poursuites contre des pollueurs de l'Hudson. Nous avons forcé les pollueurs à dépenser quelque deux milliards de dollars en travaux de restauration.

Le miraculeux rétablissement du fleuve Hudson a encouragé la création d'autres Riverkeepers sur les voies d'eau d'Amérique du Nord. J'étais à Mobile, en Alabama, pour l'inauguration de notre cinquantième Riverkeeper, soit dans la baie de Mobile. Nous en avons maintenant sur toutes les principales voies de la côte Ouest, de Cook Inlet, en Alaska, à Puget Sound, sur la Willamette, la Tualatin, le Columbia, la baie de San Francisco, Santa Monica, la baie de San Diego et beaucoup d'autres cours d'eau de la côte Ouest. Nous y possédons un chapelet de bateaux qui patrouillent les voies littorales, traquant les pollueurs afin de les poursuivre au nom des collectivités locales.

Je ne veux pas que mes enfants grandissent dans un monde où nous avons perdu contact avec les saisons et les marées, avec tout ce qui nous relie aux dizaines de milliers de générations d'êtres humains qui ont vécu ici avant l'avènement de l'ordinateur portable et qui, en définitive, nous relie à Dieu.

Nous avons lancé notre premier Riverkeeper canadien, il y a environ deux ans, sur la rivière Petitcodiac. C'est un cours d'eau extraordinaire, doté d'une fantastique histoire, une incroyable ressource. La baie de Fundy est l'une des étendues d'eau les plus riches sur terre et la Petitcodiac possédait l'une des plus grosses barres au monde, en fait l'une des trois plus grosses. La rivière est extrêmement importante du point de vue de sa richesse et de la richesse de ses pêcheries océaniques. Les populations d'aloses de la côte Est de l'Amérique du Nord, sur lesquelles reposent les pêches commerciales de tous nos estuaires, proviennent d'un gigantesque banc de poissons au large de la rivière St. John's, en Floride, où ils passent l'hiver. Lorsque l'eau atteint 51 degrés, ils se mettent à suivre cette température, de petits bancs se détachent; certains montent la St. John's et se rendent dans les estuaires des Caroline, la Roanoke et la rivière New, un autre groupe remonte le Delaware et un autre, l'Hudson. Ils se rendent dans leurs eaux natales pour frayer, puis redescendent rapidement et se joignent aux bancs qui montent, terminant leur voyage dans la rivière Petitcodiac de la baie de Fundy.

C'est la plus grande pêcherie d'aloses au Canada — 150 000 poissons — ainsi que la principale pêcherie de saumons dans l'est du Canada. Elle produit 10 000 magnifiques saumons de l'Atlantique chaque année. En 1968, en raison de l'influence politique de 600 riches propriétaires fonciers juste à l'extérieur

de Moncton, une jetée a été construite sur la Petitcodiac et la rivière a immédiatement commencé à s'ensaver. L'estuaire est maintenant rempli à 40 % : mesurant cinq milles de large il y a 10 à 15 ans, il ne fait plus que 500 pieds. Dans la région, les magasins d'appâts ont fermé, la pêche du saumon s'est effondrée, les saumons ont été exterminés et l'alose a disparu. La seule chose qui nous empêche d'abattre cette jetée est que les 600 personnes sont suffisamment puissantes pour empêcher la province et le gouvernement canadien de faire quoi que ce soit. De la vraie folie. Avec nos associés canadiens, nous œuvrons pour la destruction de la jetée et, aidés du gouvernement canadien, nous espérons réussir.

Conclusion

Selon la tradition religieuse dans laquelle j'ai été élevé, l'homme domine la nature mais doit également la protéger. Que penser d'une nation où la moitié des espèces disparaissent dans l'espace d'une vie d'homme? Nous avons une responsabilité à l'égard de la prochaine génération. Nous ne protégeons pas la nature pour la nature elle-même : nous la protégeons parce que c'est notre richesse. C'est notre richesse économique, la base de notre économie, cette économie qui repose entièrement sur l'environnement. C'est également notre richesse sur les plans culturel, récréatif, esthétique, spirituel et historique. C'est elle qui nous lie les uns aux autres, qui nous lie à notre histoire et à notre culture. Les êtres humains ne vivent pas que d'argent : si nous ne les alimentons pas, ils arrêteront de croître. Ils ne se réaliseront pas, ne réaliseront pas leur destinée. Lorsque nous détruisons la nature, nous nous diminuons nous-mêmes et nous appauvrissons nos enfants.

Nous ne nous battons pas pour sauver les vieilles forêts de la Colombie-Britannique ou du nord-ouest du Pacifique tout simplement, comme aime le dire Rush Limbaugh, pour l'amour de la chouette tachetée. Nous voulons préserver ces forêts parce que nous estimons que les arbres ont plus de valeur pour l'humanité lorsqu'ils sont vivants que si nous les abattons. Nous ne nous battons pas pour l'Hudson ou pour la Petitcodiac afin de sauver l'alose, le saumon, le bar d'Amérique ou l'esturgeon : nous estimons que notre vie, nos enfants et nos collectivités seront plus riches si nous vivons dans un monde où vivent l'alose, l'esturgeon et le bar dans l'Hudson, un monde où d'immenses bancs d'aloses remontent la Petitcodiac comme ils le font depuis le Pléistocène, un monde où les pêcheurs voguent sur les cours d'eau, un monde où nos enfants peuvent les observer accomplir, sur leurs petits bateaux, les gestes qu'ils font depuis des générations, où ils peuvent leur toucher lorsqu'ils accostent pour réparer leurs filets ou pour attendre la marée. Ce faisant, ils prennent contact avec 350 années d'histoire de l'État de New York et de la province du Nouveau-Brunswick et ils comprennent qu'ils font partie de

quelque chose de plus grand qu'eux-mêmes. Ils font partie d'un continuum, d'une communauté.

Je ne crois pas que la nature soit divine, ni que nous devions la vénérer comme si elle l'était, mais je pense que c'est par elle que Dieu communique le mieux avec nous.

Dieu communique avec les êtres humains par l'intermédiaire d'autres êtres humains, de la communauté, de la religion, des grands livres religieux, des sages, de l'art, de la littérature, de la musique et de la poésie, mais nulle part avec autant de force, de clarté et de détail, de subtilité, de grâce et de joie que par l'entremise de la création. Par conséquent, détruire les choses de la création est pour moi l'équivalent moral de déchirer les dernières pages du dernier exemplaire de la bible, de la torah, du talmud ou du coran. Je ne crois pas qu'il serait prudent de nous imposer ce coût à nous-mêmes et je doute que nous ayons le droit de l'imposer à nos enfants.

C'est vraiment ce en quoi consiste la défense de l'environnement : reconnaître que nous avons une obligation

envers la génération suivante et que nous vivons dans une communauté. Il est difficile de faire partie d'une communauté parce que nous ne pouvons prendre des décisions simplement par intérêt personnel : nous devons tenir compte de l'incidence de nos décisions sur les autres et particulièrement sur les membres qui n'ont pas accès au processus politique par lequel les biens publics en fiducie sont alloués, parce qu'ils ne sont pas encore nés ou qu'ils proviennent de groupes trop faibles ou dysfonctionnels. Néanmoins, même si vous n'y avez pas accès, vous avez le droit de respirer de l'air pur et d'assurer à vos enfants la possibilité de pêcher.

Je conclurai avec un proverbe lacota que s'est, jusqu'à un certain point, approprié le mouvement environnemental : nous n'héritons pas de la planète de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. Et j'ajouterais que, si nous ne leur remettons pas quelque chose qui ressemble à peu près à ce que nous avons reçu, nous aurons à répondre à des questions extrêmement difficiles.